

# Collectif Réseau d'Êtres

## Assemblée Générale

2020



# Sommaire

---

1	Les adhérents	Page 3
2	Notre fonctionnement	Page 4
	Notre cadre de confiance	Page 4
	Le bureau	Page 5
3	Rapport d'activité 2018-2019	Page 6
4	Rapport financier 2018-2019	Page 8
	Compte de résultat et budget prévisionnel	Page 9
	Bilan	Page 9
5	Rapport moral et d'orientation	Page 10
6	Election sans candidat des membres du bureau	Page 11
7	Nos partenaires	Page 12
8	Nous contacter	Page 12

# 1. Nos adhérents

<b>Les associations :</b>	CASFC Rambervillers
3ème rive	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Amis de la fondation Claire et Yvan Goll	Centre Léo Lagrange
Amis de l'orgue du temps protestant	Concerts Classiques d'Épinal
APF France Handicap Sessad Vosges	Compagnie Philippe Roussel
Association des amis du Jardin des Panrées	Ensemble Alliance
Association du Théâtre du Peuple Maurice Pottecher	Compagnie Rêve Général
ATD Quart Monde groupe d'Épinal	CTPS – Théâtre de la Miroiterie
Atelier Images Plus	Compagnie des Joli(e)s Mômes
Atelier des photographes	France Bénévolat
Mouvement pour une Alternative Non violente	Pic et Pic et la Mère Roye
Scène et territoires	Société d'émulation du département des Vosges
Festi-live	Maison de la culture et des loisirs de Neufchâteau
Épinal en transition	MJC Savouret
Floreal Musical d'Épinal	Le Plateau Ivre
La Langue de Travers	Mouvement de la paix
La Lune en parachute	Pl'Asso Jeux
L'Âme en scène	
<b>Les fédérations :</b>	<b>Les citoyens :</b>
Fédération des sociétés savantes des Vosges	Le Collectif compte 10 adhérents citoyens
Fédération régionale des MJC de Lorraine	
Les Petits Débrouillards Grand-est	
Ligue de l'enseignement des Vosges	
Union Vosgienne des batteries fanfares	

Au total en 2019, le Collectif Réseau d'Êtres compte dans ses adhérents :

34 associations / 5 fédérations / 10 citoyens

## 2. Notre fonctionnement

### Le cadre de confiance

Le Collectif fonctionne grâce à une dynamique collaborative et bienveillante, qui allie démocratie et efficacité.

Co-construit, le cadre de confiance est notre charte interne, notre règlement intérieur.

Fonctionner en collectif durablement, travailler en confiance, nous investir pleinement et donc nous engager, demande de la confiance.

Et pour faciliter la construction de cette confiance, permettre à chacun-e de s'épanouir, nous avons besoin d'un minimum de sécurité.

Voici les règles minimales communes, auxquelles chacun s'engage individuellement au moment de l'adhésion et qui nous permettent de créer du *Nous*.



## Le bureau

Le bureau fonctionne de manière collégiale avec deux co-présidents, deux co-secrétaires et deux co-trésoriers, dont les charges ont été définies lors d'une élection sans candidat (voir méthode page 11).

Nous utilisons **des outils collaboratifs numériques et présentsiels inspirés de la sociocratie** : pratique du cercle, du double lien et de la gestion par consentement.

Exit le vote à la majorité qui ne prend pas en compte réellement l'avis de tous les participants, la proposition est retravaillée tant qu'il y a des objections.

Nous cherchons au maximum à valoriser la diversité dans l'unité.

### **Les co-présidents**

FETET Louise  
*Compagnie des Jolies Mômes*

LEMASSON Ludovic  
*Union vosgienne des batteries fanfares*

### **Les co-trésoriers**

CLAUDEL Thierry  
*Pic et Pic et la mère Roye*

VALLET Philippe  
*La langue de travers*

### **Les co-secrétaires**

KRAEMER Charles  
*Société d'émulation du  
département des Vosges*

SYLVESTRE Hubert  
*Atelier des photographes*

### **Les membres**

DEVALLOIS Christine  
*Ligue de l'enseignement des Vosges*

MACÉ Jean-Yves  
*Fédération régionale des MJC de Lorraine*



### 3. Rapport d'activité

En septembre 2018 se tenait à Épinal le Parlement Éphémère. Un moment fort sur le territoire où un grand nombre d'acteurs associatifs et culturels se sont rencontrés. Ensemble, ils ont imaginé des pistes d'actions concrètes pour faire converger la culture, le social, l'éducation populaire, l'environnement et la citoyenneté dans les Vosges.

Ressourcées et inspirées, quelques associations se sont par la suite regroupées et ont commencé à œuvrer pour donner vie aux résolutions prises pendant le Parlement Éphémère.

#### **De là est né le Collectif Réseau d'Êtres.**

Aujourd'hui une trentaine d'associations vosgiennes ont adhéré au collectif, mais pas que !

Des citoyens et des collectivités publiques ont également pris part à l'aventure.

#### **Objectif 1 : Poursuivre la dynamique du Parlement Ephémère 2018 et animer l'intelligence collective.**

##### **Action : Agir et Fabriquer ensemble.**

Depuis la création de l'association, le Collectif s'est réuni 12 fois à Epinal, Saint-Dié-des-Vosges et Cornimont. Les 2 réunions "décentralisées" à Cornimont et St Dié ont associé des élus et des associations locales. Elles ont permis de présenter le projet et les objectifs de Réseaux d'êtres, et de favoriser les échanges entre associations. Le constat est fait qu'il existe peu d'espaces de dialogue entre acteurs publics, associations et simples citoyens à l'échelon local.

Le concept « Agir et Fabriquer dans les territoires » sera donc un processus lent qu'il faudra mettre en œuvre avec les forces en présence, en tenant compte de la spécificité territoriale, des acteurs "locomotives", d'élus convaincus et facilitateurs.

#### **Objectif 2 : Ressourcer et soutenir les acteurs**

##### **Action : Organisation de divers ateliers, animation de débat et initiation à l'Économie.**

#### **Réseau d'êtres a participé à :**

- une table ronde sur le thème : "la culture en jeu(x)" au centre Léo Lagrange d'Épinal le 15 février 2019.

Intervenants : Antonin Merieux - chargé de missions à l'ALF (Association des Ludothèques Françaises)

Eugénie Laurent-Billotte - directrice de la Médiathèque intercommunale de Mirecourt

Matthieu Lanvin - auteur de jeux, et Editorial manager chez Blue Orange

Modérateur : Philippe Urbain - membre du Collectif Réseau d'Êtres

Public : Une trentaine de participants (joueurs débutants ou passionnés...)

- une animation autour de la bio-diversité, à Cheniménil pendant la Fête des Plantes le 30 mars 2019.

- animation d'un débat citoyen, à Champ-le-Duc, dans le cadre du Grand Débat.

- une animation déambulatoire à Épinal, pour le Forum des Associations culturelles le 08 septembre 2019, autour des cartes-questions du Parlement Éphémère : Culture, qui éduque qui ? La Culture vraiment pour tous ? La Culture pour quoi faire ?.

- une rencontre au Théâtre du Peuple de Bussang, dans le cadre de la mobilisation du C.A.C. (Collectif des Associations Citoyennes), le 12 octobre 2019.

## **Une initiation à l'Economie a été proposée aux adhérents de Réseau d'Êtres au 1er trimestre.**

L'objectif était de connaître les outils de base pour mieux en comprendre les enjeux.

L'initiation s'est déroulée en cinq séances de trois heures chacune.

### **Nous avons participé à plusieurs réunions de travail :**

- **Avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal** pour la programmation de 5 rencontres de secteurs avec les associations et habitants.

Ces temps de rencontre sont prévus en 2020, en lien avec 5 communes volontaires.

- **Avec le Collectif "Local rue Maréchal Lyautey" (huit associations)** pour étudier l'occupation partagée d'un espace de 600m<sup>2</sup> aménagé et mis à disposition par la Ville d'Epinal, pour en faire un **"tiers-lieu"/café associatif**. (6 réunions de travail)

### **Objectif 3 : Relayer et interpeller politiquement**

#### **Action : Interpellation des élus**

Dans la suite des ateliers « Comment interpeller, sensibiliser et travailler avec les élus », les réunions de Réseau d'Êtres ont permis d'initier la démarche vis à vis des Parlementaires et des Conseillers Régionaux, Départementaux, Communaux et Intercommunaux.

**Un questionnaire a été élaboré afin de les interroger**, à la veille de leur vote pour le Budget prévisionnel 2020 et dans la perspective des élections municipales, sur leurs positions vis à vis du monde associatif, de la culture et de l'éducation populaire.

Nous leur avons également demandé de choisir 4 ou 5 préconisations parmi les 20 retenues par le Conseil Economique, Social et Environnemental, dans son rapport « **l'Education Populaire : une exigence du 21ème siècle**. »

Quatre débats, un dans chaque circonscription, « les 10-12 », animés par Réseau d'Êtres en partenariat avec les associations locales ont-été prévus en février 2020 avant les élections municipales de mars.

## 4. Rapport financier

### De l'AG constitutive du 29/09/18 à la clôture de l'exercice comptable du 31/12/19.

Par *Thierry CLAUDEL, co-trésorier.*

Lors des élections sans candidat, j'ai donné mon consentement pour m'engager sur la co-trésorerie de l'association.

Malgré le forfait de mon co-trésorier, et avec la précieuse implication du bureau, nous avons mis en place le fonctionnement de l'association.

Ouverture du compte courant puis d'un livret bleu à la CME.

Mise en place de l'assurance APAC.

### **Total des dépenses : 5 586 €**

Les dépenses principales sont la communication (2 124 €), la convention de mise à disposition de Marion Garnier un jour par semaine avec la FRMJC (2 000 €) et les déplacements pour animer les réunions (883 €).

Pas de dépense de locaux sur ce budget, on a profité de la solidarité du réseau pour nos réunions. Ça a pris du temps de mettre en place un lieu de travail.

A noter la tentative de cogestion du local Lyautey puis finalement, le partage du local de Pl'asso Jeux depuis décembre 2019. On participe aux frais pour utiliser le local et la ligne internet. Convention renouvelable tous les 6 mois.

### **Total des recettes : 9 239 €**

Les subventions FDVA (4 000 €) et du Département des Vosges (4 000 €), ainsi que les adhésions (1 170 €) et dons (49 €).

**L'excédent de 3.653 €** s'explique par l'échelonnement du projet sur une période plus longue que l'exercice comptable, avec le décalage de la mise en place des emplois et de l'installation dans un local partagé, qui n'imputeront le budget qu'à partir de janvier 2020.

À noter également la forte implication des bénévoles et des structures membres qui nous fait économiser en location de salles, de matériel, et en temps bénévole consacré au projet, en déplacements non-facturés... (estimation : 17 000€)

Les subventions de la Région (12 000€) et de la Communauté d'agglomération d'Épinal (4 000€) validées en 2019, correspondent aux ateliers territoriaux programmés début 2020 et apparaîtront dans le prochain exercice...

Ces 3.653 € d'excédent sont l'occasion, pour une première année, de créer un petit **fond de roulement pour notre trésorerie**, et de nous projeter sur un portage d'emplois absolument nécessaires pour atteindre nos objectifs. C'est 5 % du budget 2020.



## Compte de résultat 2019 et budget prévisionnel 2020

DEBIT en euros			CREDIT en euros		
	BP 2020	CR 2019		BP 2020	CR 2019
<b>60 ACHATS</b>	<b>1 000 €</b>	<b>113 €</b>	<b>70 PRODUITS de Fonctionnement</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Petit équipement			Cotisations d'activités		
Boissons			Prestations extérieures		
Alimentation		113	Participations adhérents		
Abonnements					
Matériel d'activités					
<b>61 SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>1 250 €</b>	<b>122 €</b>	<b>74 SUBVENTIONS</b>	<b>74 000 €</b>	<b>8 000 €</b>
Location	800		FDVA - DDCSPP	5 000	4 000
Entretien réparations			DRAC	15 000	
Photocopieur			DRJSCS	7 000	
Assurances	150	122			
Documentation	300				
<b>62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>41 650 €</b>	<b>5 351 €</b>	CAF des Vosges		
Rémunération intermédiaire FRMJC	13 000	2 000	Conseil Départemental des Vosges	8 000	4 000
Rémunération chargée de com	12 000		Conseil Régional Grand Est	12 000	
Honoraires d'artistes	2 000		Aide à l'emploi Région Grand Est	10 000	
Honoraires intervenants colloque	4 000				
Publicité publications	6 000	2 124	Com d'agglomération de Saint Dié	4 000	
Pourboires cadeaux divers			Com communes Ouest vosgien	4 000	
Hébergements séjours			Com d'agglomération d'Epinal	4 000	
Réception réunions	500	54	Mécénat	5 000	
Missions déplacements	3 000	883			
Frais postaux	50				
Téléphone Internet chauffage	600				
Frais bancaires			<b>75 AUTRES PRODUITS DE</b>	<b>2 400 €</b>	<b>1 219 €</b>
Adhésions de soutien			<b>GESTION COURANTE</b>		
Cotisations et autres	500	290	Adhésions	2 400	1 170
			Dons		49
<b>63 IMPOTS ET TAXES</b>	<b>1 055 €</b>	<b>0 €</b>			
Taxe sur les salaires	810		<b>79 TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Uniformation et autres	245				
			Indemnités sécurité sociale		
<b>64 CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>31 500 €</b>	<b>0 €</b>	Remboursement Uniformation		
Salaires animateur 1ETP sur 8 mois	18 000		Indemnités service civique		
Charges sociales	12 000		Produits divers gestion courante		
Médecine du travail					
Formations	600				
Fonds sociaux			<b>78 REPRISES</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Volontaires et stagiaires	900				
Primes et indemnités retraite					
<b>65 AUTRES CHARGES</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>			
SACEM, SACD			<b>TOTAL produits d'exploitation</b>	<b>76 400</b>	<b>9 219</b>
			<b>Résultat d'exploitation déficitaire</b>	<b>55</b>	<b>-3 633</b>
<b>68 DOT. /PROV.</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>76 PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>55 €</b>	<b>20 €</b>
Prov.réglémentées (retraite)					
Dotation aux amortissements			<b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL charges d'exploitation</b>	<b>76 455</b>	<b>5 586</b>	Quote-part Subvention Investissement		
<b>Résultat d'exploitation excédentaire</b>	<b>3 633</b>	<b>3 633</b>	Produits sur exercice antérieur		
<b>66 CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>76 455 €</b>	<b>9 239 €</b>
<b>67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>76 455 €</b>	<b>9 239 €</b>
Pénalités et autres			<b>86 Emploi des contributions volontaires</b>	<b>21 000 €</b>	<b>17 000 €</b>
Charges sur exercice antérieur			Secours en nature		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>76 455 €</b>	<b>5 586 €</b>	Mise à dispo gratuite biens et prestations	6 000	5 000
<b>Résultat excédentaire</b>	<b>3 652 €</b>	<b>3 652 €</b>	Prestations		
<b>TOTAUX</b>	<b>76 455 €</b>	<b>9 239 €</b>	Personnel bénévole	15 000	12 000
<b>86 Emploi des contributions volontaires</b>	<b>21 000 €</b>	<b>17 000 €</b>			
Secours en nature					
Mise à dispo gratuite biens et prestations	6 000	5 000	Bénévolat	15 000	12 000
Prestations			Prestations en nature	6 000	5 000
Personnel bénévole	15 000	12 000	Dons en nature		

## Bilan au 31 décembre 2019

<b>Actif</b>	<b>15 652,35 €</b>
Comptecourant	12 510,08
Livret Bleu	3 029,8
Caisse	112,47

<b>Passif</b>	<b>15 652,35 €</b>
Report à nouveau (excédent 2019)	3 652,35
A payer	2 000
Produits constatés d'avance	10 000

## 5. Rapport moral et d'orientation

*Par Louise Fetet co-présidente et Ludovic Lemasson co-président.*

Notre collectif n'était pas attendu.

Il est né d'un mouvement sincère, de terrain.

Il est né de l'évidence d'un contexte rude qui nous pousse à travailler dans une logique de production d'actions à la pelle, une logique de production qui met les acteurs en concurrence.

Il est né d'un contexte financier qui nous fait vivre dans l'incertitude.

Il est né d'un contexte où le temps fuit. Où il faut aller vite, sans avoir regardé autour de nous.

Il est né enfin d'un contexte où les mots disparaissent : éducation populaire et culture.

Quel sens pour nos politiques ? Quel sens pour l'Etat ? Quel sens pour les citoyens ?

Nous apparaissions dans ce contexte. Ça n'est pas un hasard. Ça n'est pas un coup de force.

Un besoin fort de chacun de montrer un autre possible.

Nous sommes nés durant ces 18 premiers mois. Ça n'était pas une mince affaire.

**Se rassembler.** Accorder chacun, chacune, un temps si rare. Beaucoup l'on fait. Bravo !

**Se connaître.** Car se croiser n'est pas se connaître. Nos nombreuses rencontres nous ont permis d'approfondir nos idées et de croiser nos visions. Ce temps est nécessaire dans la construction d'un collectif.

**Se faire reconnaître.** Et trouver les financements pour mener notre travail. Nous tenons à remercier la DDCSPP, le Conseil régional Grand Est, le Conseil départemental des Vosges et la Communauté d'Agglomération d'Epinal, qui, sans hésiter, nous ont fait confiance et nous ont donné les moyens de démarrer. Merci d'avoir vu dans notre collectif une vraie opportunité de co-construction des politiques publiques.

**Construire nos premières actions.** Collectivement nous avons fait le choix de prioriser l'interpellation des élus. En 2019 nous avons avancé et construit des actions menées en partie en 2020, les "10-12" notamment.

A peine 18 mois d'existence du Collectif Réseau d'Êtres et déjà tellement de choses se sont passées...

Le bilan des activités démontre que personne ne chôme au sein du collectif.

### **Il y a l'Art et la manière...**

Car Réseau d'Êtres tient à un fonctionnement différent.

Les méthodes collaboratives sont intrinsèquement liées au fond de notre action.

Pourrions-nous affirmer être dans la co-construction en travaillant de manière verticale ?

Pourrions-nous être un collectif, sans partager la parole, et garantir ce partage ?

Et nous deux ? Nous avons été élus sans être candidats.

Avoir été élu sans être candidat était un gage de confiance accordé pour nous deux, co-président-e, une responsabilité vis à vis de nos engagements pour animer le collectif et garantir une dynamique collaborative et bienveillante.

Du temps à consacrer au fonctionnement du Collectif Réseau d'êtres, mais surtout une motivation entretenue par la qualité des actions, les rencontres avec une multitude d'acteurs du territoire vosgien, un collectif qui s'exprime et démontre que le collectif a un rôle important à jouer dans le développement d'une politique autour de la culture et de l'éduc pop'.

Les chantiers ont démarré en 2019 pour 2020.

Nous souhaitons entamer le travail sur les territoires, au plus proche des associations vosgiennes : les "10-12", deux heures de débat citoyen pour l'éducation populaire et la culture auront eu lieu dans chaque circonscription, 4 samedis matins pour commencer un travail de fond. Constater et rêver !

A la suite de ces 4 matinées, des collectifs locaux seront mis en place. Réseau d'êtres en sera l'animateur, un soutien aux acteurs porteurs de chaque territoire.

2020 restera, comme 2019, dans cette dynamique de territoires et d'Êtres qui se mobilisent pour porter un message fort et clair sur l'engagement pour le bien-être et le bien-vivre ensemble.

Les instants confinés traversés ses derniers mois nous confortent : nous avons un rôle à jouer dans le « monde d'après », car celui ci devra être celui de l'échange, celui de l'attention portée à l'autre, celui de l'humain, tout ce qui fait les valeurs de l'éducation populaire et de la culture au quotidien. Alors il sera associatif.

Continuons !

## 6. Élection sans candidat des membres du bureau



### 0. DÉFINIR LA FONCTION



Déterminer:  
Le poste, les missions, périmètres d'action, responsabilités, tâches.

### 0. DÉFINIR LE MANDAT



- Pour combien de temps?  
- Conditions: financières, horaires,...

### 0. DÉFINIR LES CRITÈRES DE CHOIX



Les critères pour remplir la fonction.  
- Ils peuvent être contradictoires.  
- Ils peuvent servir à l'argumentation.

### 1. VOTER



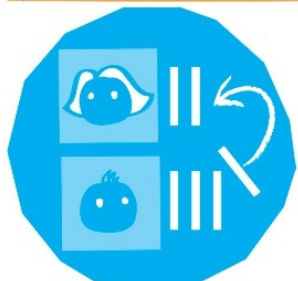
- « MOI: ... JE VOTE pour... »  
- Vote pas à bulletin secret.  
- Je réfléchis à mes arguments.  
- Je peux voter pour moi.

### 2. DÉPOUILLEMENT



- Argumenter son choix au groupe.  
- Mettre en avant les qualités et raisons pour lesquelles la personne pourrait remplir la mission.

### 3. REPORT DE VOIX



- À l'écoute des arguments: Possibilité de reporter sa voix sur une autre personne.  
- Argumenter son report.

### 4. PROPOSITION



- Appel à proposition parmi les personnes éligibles.  
- La première proposition est étudiée au travers du processus par consentement. Pas ou plus d'objection: la personne est élue.

### 5. OBJECTIONS



Tester l'objection:  
- Concrète, précise, factuelle, argumentée.  
- Pas contre la personne.  
- Pas une préférence.  
- Pas une autre proposition.

### 6. BONIFICATIONS



Traiter les objections 1à1:  
- Discussion ouverte.  
- Intelligence collective, créativité.  
Vérifier auprès de la personne proposée qu'elle n'ait pas d'objection à son élection.

### CÉLÉBRATION



- Quand pas d'objection  
- Quand plus d'objection suite aux bonifications.  
- Bravo !

## 7. Nos partenaires



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST



LA VIE EN  
**VOSGES**  
le Département



## 8. Nous contacter

### Par voie postale :

Collectif Réseau d'Êtres  
2 Quartier de la Magdeleine  
Rue du Général Haxo  
88000 Épinal

### Par téléphone:

Marion Garnier :  
06 47 34 83 31

### Par mail :

[reseaudetres88@gmail.com](mailto:reseaudetres88@gmail.com)

### Facebook :

Collectif Réseau d'êtres

### Instagram :

[collectif.reseau.detres](https://www.instagram.com/collectif.reseau.detres)